



Séance du 10 juillet 2020 Compte-Rendu

Etaient présents : Mme Martine LOHSE – Mme Joëlle PAHIN – Mme Stéphanie PACCHIOLI – Mr Yves BOITEUX – Mr Didier COMTE – Mr Claude BOURIOT – Mme Marie-Sophie POFILET – Mme Catherine PETREQUIN – Mme Chantal PIGNAUT – Mme Nathalie BELZ – Mme Céline POLLIEN-CHANVIN – Mme Christelle PIRANDA – Mr Jean-François GOUX – Mr Frédéric MAURICE – Mr Sébastien ALZINGRE – Mr Christopher BOREANIZ

Avaient demandé à excuser leur absence :

Monsieur Alain ROTH qui donne procuration à Madame Martine LOHSE
Monsieur Michel LAURENT qui donne procuration à Monsieur Claude BOURIOT
Monsieur Francis USARBARRENA qui donne procuration à Monsieur Frédéric MAURICE
Monsieur Laurent TOURTIER qui donne procuration à Madame Catherine PETREQUIN
Madame Christelle VAUCLAIR qui donne procuration à Monsieur Sébastien ALZINGRE
Madame Marie-Eve LOUX qui donne procuration à Madame Joëlle PAHIN
Monsieur Antoine MONNIER qui donne procuration à Monsieur Christopher BOREANIZ

La séance est ouverte à 18 h

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes à l'Isle-sur-le-Doubs sous la présidence - en l'absence de Monsieur le Maire - de Madame Martine LOHSE, Adjointe au Maire.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

1. Approbation du compte-rendu du 02 juillet 2020
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Elections des délégués du conseil municipal et suppléants pour les élections sénatoriales
4. Affaires diverses

Madame l'Adjointe au Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 23 conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

1. Approbation du compte-rendu du 02 juillet 2020

Le compte-rendu du 02 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance

Mme Stéphanie PACCHIOLI a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

3. Elections des délégués du Conseil Municipal et suppléants pour les élections sénatoriales.

a) Mise en place du bureau électoral

Madame l'Adjointe au Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Madame l'Adjointe au Maire a indiqué que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire : 07 délégué(s) et 04 suppléants.

b) Élection des délégués

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants :00

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 00

Nombre de suffrage déclarés blancs par le bureau 00

Nombre de suffrage exprimés 23

Majorité absolue 23

Sont désignés comme délégués titulaires :

Monsieur BOITEUX Yves avec	23	voix
Madame PAHIN Joëlle avec	23	voix
Monsieur BOURIOT Claude avec	23	voix
Madame PIGNAUT Chantal avec	23	voix
Monsieur MICHEL Laurent avec	23	voix
Madame PACCHIOLI Stéphanie avec	23	voix
Monsieur MAURICE Frédéric avec	23	voix

Sont désignés comme délégués suppléants :

Monsieur ROTH Alain avec	23	voix
Madame POFILET Marie-Sophie avec	23	voix
Monsieur TOURTIER Laurent avec	23	voix
Madame BELZ Nathalie avec	23	voix

4. Affaires diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30